

**CINQUANTIÈME SESSION DU
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**
(17–19 novembre 2020, réunion virtuelle)

Document d'information

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : Compte rendu de la cinquième réunion annuelle
du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ)**
(Document présenté par le Secrétariat)

Objet du document

1. Le présent document expose les conclusions de la cinquième réunion annuelle du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement, Sous-comité du CRGA (désigné en anglais par le sigle PBEQ ; ci-après « le Conseil » ou « le Sous-comité »), conformément à ce qu'ont convenu les membres dudit conseil le 2 septembre 2020. Le procès-verbal intégral de cette réunion figure à l'annexe A du présent document.
2. Le Sous-comité s'est réuni virtuellement le 2 septembre 2020 afin d'aborder des questions relatives à la qualité de l'enseignement dans le Pacifique ainsi qu'aux qualifications régionales.
3. **Principales décisions prises à l'occasion de cette réunion :**
 - i. Les conclusions de la session extraordinaire du PBEQ qui s'est tenue en mars 2020 (annexe B) sont adoptées.
 - ii. Le PBEQ adopte avec satisfaction le rapport de résultats 2019 du Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP) de la Communauté du Pacifique (CPS).
 - iii. Le PBEQ salue les avancées du processus d'accréditation et de reconnaissance de la qualification offerte par le South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC), qui est en bonne voie.
 - iv. Les demandes d'accréditation seront soumises au PBEQ pour approbation à un rythme trimestriel.
 - v. Les propositions visant la mise en place de référents EQAP et de référents spécialement chargés des activités de suivi-évaluation et amélioration continue (SE-AC) au titre du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique sont favorablement accueillies dans leur principe. Le Conseil demande à l'EQAP de définir les missions précises que devront remplir ces correspondants et de collaborer avec les pays afin d'en déterminer les modalités.
 - vi. Il convient de modifier le mandat du PBEQ afin que ce dernier organise ses réunions annuelles au moins douze semaines avant la session du CRGA, au lieu du délai actuel de huit semaines.

Recommandation

4. Le CRGA est invité à prendre note du compte rendu de la cinquième réunion annuelle du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), qui est un sous-comité du CRGA.

Compte rendu de la cinquième réunion annuelle du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ)

Contexte

5. La neuvième Conférence de la Communauté du Pacifique a approuvé les modifications apportées, sur le plan de la gouvernance, au mode de fonctionnement de l'ancien Conseil océanien d'évaluation pédagogique. Elle a par ailleurs entériné le changement de nom du programme correspondant de la CPS, désormais appelé Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement (EQAP), et a approuvé la mission et les fonctions du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement en tant que Sous-comité du CRGA. Un mandat a été rédigé et approuvé par le PBEQ lors de sa réunion de mars 2016, qui a constitué la première réunion officielle de ce nouveau sous-comité. Ce mandat a ensuite été approuvé par le CRGA hors session, à la fin de l'année 2017.
6. En vertu du mandat, le Sous-comité a pour rôle de fournir des conseils au Programme pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement et d'aider celui-ci à s'acquitter de certaines des fonctions qui lui sont déléguées, aux fins de la bonne gouvernance du Programme. Les éléments du mandat ci-après sont cités afin de fournir un contexte au présent compte rendu.
 - *Il est attendu de tous les membres du Sous-comité et de leurs représentants qu'ils justifient des compétences et de l'autorité requises pour représenter leur pays ou leur organisation dans le cadre des activités du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement. Ils sont supposés tenir les représentants nationaux membres du CRGA informés des questions intéressant le Conseil.*
 - *Le Sous-comité fait en sorte d'organiser une réunion de discussion au moins huit semaines avant la session annuelle du CRGA.*
 - *Les conclusions des réunions du Sous-comité sont adoptées à l'issue d'un débat et obéissent à la règle du consensus. Elles doivent recueillir l'aval de l'ensemble des membres du Sous-comité et sont ensuite transmises au CRGA.*
7. Il était prévu que les membres du Sous-comité se réunissent en personne au cours de la troisième semaine de mars 2020. Cette réunion a été remplacée par une session extraordinaire du PBEQ le 20 mars – qui s'est tenue par le biais de courriels, de documents partagés et d'un questionnaire en ligne – afin d'assurer la poursuite de travaux importants alors que la pandémie de COVID-19 interdisait toute réunion physique. Les conclusions de cette réunion sont présentées à l'annexe B.
8. Le Sous-comité s'est réuni, virtuellement, pour la cinquième fois le 2 septembre 2020. Les principales conclusions de la cinquième réunion, qui ont été approuvées par l'ensemble de ses membres à l'issue des débats, sont résumées ci-dessous à l'intention du CRGA :
 - i. **Rapport de la Directrice** – le rapport, encourageant, note que les ambitieux effets attendus figurant dans le plan d'activité de l'EQAP et les activités correspondantes sont en bonne voie, et que les résultats obtenus au premier semestre 2020 sont prometteurs, notamment en ce qui concerne le renforcement des relations avec les partenaires opérationnels de l'EQAP et le Conseil. Le Conseil accepte le rapport avec satisfaction.
 - ii. **Rapport de résultats 2019 de l'EQAP** – les membres du Conseil apprécient la présentation du rapport, axée sur les effets attendus. La forte rotation du personnel au Samoa et aux Îles Cook est source de difficultés, de sorte que ces deux pays envisagent de tirer parti de l'expertise de l'EQAP en appliquant de nouvelles modalités de répartition des activités.
 - iii. **Négociations sur l'accréditation de la qualification offerte par le SPFSC** – les membres du Conseil accueillent favorablement les mesures prises aux fins de la reconnaissance et de l'accréditation officielles du SPFSC par les universités de Nouvelle-Zélande et d'Australie.

- iv. **Processus d'accréditation des qualifications** – l'EQAP modifiera la préconisation concernant l'envoi des recommandations pour examen et approbation à intervalles réguliers, à savoir quatre fois par an.
- v. **Référents nationaux EQAP** – le Conseil est favorable à la proposition, mais les détails de la fonction doivent être adaptés aux différents besoins des pays. La Directrice de l'EQAP informera les membres du Conseil des avancées sur ce point à la fin de l'année 2020.
- vi. **Référents SE-AC du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique à l'échelle nationale** – la fonction SE-AC dans les ministères est favorablement accueillie, et il est établi qu'elle doit être adaptée aux réalités des systèmes éducatifs. À cette fin, il est essentiel de s'entretenir avec chacun des pays, notamment en vue d'examiner les détails de la mission. L'EQAP travaillera sur la mission et communiquera avec les différents pays à ce sujet.
- vii. **Modification du mandat du PBEQ** – le Conseil accepte de modifier son calendrier des réunions de sorte à se réunir au moins, non pas huit semaines, mais douze semaines avant la session du CRGA.

Recommandation

9. Le CRGA est invité à prendre note du compte rendu de la cinquième réunion annuelle du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), qui est un sous-comité du CRGA.
-

Annexe A

Conclusions approuvées de la cinquième réunion (virtuelle) du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ)

2 septembre 2020

1. Vice-présidence pour 2020 et présidence pour 2021

Le Sous-comité accepte que la Directrice générale du ministère de l'Éducation du Samoa continue d'assurer la présidence du PBEQ en 2021.

2. Procès-verbal/Conclusions de la réunion du PBEQ en 2019 et questions soulevées

Le Sous-comité approuve le projet de procès-verbal, qui constitue un compte rendu fidèle des travaux de la réunion du PBEQ en 2019.

3. Conclusions de la session extraordinaire de mars 2020

Le Sous-comité :

- a) prend note de la mention « et a renforcé » proposée par la représentante des Îles Cook, Danielle Cochrane ;
- b) approuve les recommandations formulées dans le document.

4. Conclusions concernant le rapport de la Directrice

Le Sous-comité prend note avec satisfaction du rapport de la Directrice.

5. Conclusions concernant le rapport de résultats de l'EQAP

Le Sous-comité :

- a) prend note des précieux enseignements tirés au vu de la situation difficile que nous vivons ;
- b) prend note des possibilités de participation accrue du personnel des organisations aux réunions et conférences régionales, qu'a fait apparaître la pandémie ;
- c) apprécie la manière dont le rapport de résultats – axé sur les effets attendus, et non sur les activités – a été établi ;
- d) indique qu'il demandera à l'EQAP d'aider les membres à rendre compte des résultats qu'ils ont obtenus au regard des effets attendus ;
- e) approuve le rapport de résultats.

6. Conclusions concernant le rapport sur le South Pacific Form Seven Certificate (SPFSC)

Le Sous-comité :

- a) soutient le document relatif aux négociations sur l'accréditation du SPFSC ;
- b) prend note des progrès encourageants accomplis dans le processus de reconnaissance du SPFSC ;
- c) constate avec satisfaction que les recommandations relatives au SPFSC précédemment formulées sont suivies ;
- d) remercie l'EQAP de cette initiative ;
- e) approuve les recommandations formulées dans le document.

7. Conclusions concernant les qualifications

Le Sous-comité approuve la recommandation relative à la révision du processus d'accréditation, aux termes de laquelle les demandes d'accréditation seront soumises au PBEQ à un rythme trimestriel.

8. Conclusions concernant les référents nationaux

Le Sous-comité :

- a) (certains membres) salue les suggestions et les idées formulées dans le document ;
- b) prend note de ce qu'impliquera ce projet, en particulier dans les pays de petite taille, qui disposent d'effectifs moins importants et dans lesquels chaque agent assume de multiples responsabilités ;
- c) appuie le principe des référents, compte tenu des changements de personnel dans les ministères et dans les services, et des difficultés rencontrées pour mutualiser les connaissances aux fins de la collaboration avec l'EQAP en l'absence d'une personne désignée à cet effet ;
- d) préconise que l'EQAP informe les responsables des ministères et des services chargés de l'éducation sur le principe des référents nationaux et sur la mise en œuvre de cette initiative.

9. Conclusions concernant le SE-AC du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique

Le Sous-comité :

- a) (plusieurs membres) appuie le principe d'un référent chargé du SE-AC du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique ;
- b) prend acte des préoccupations exprimées quant aux efforts que cela exigera en termes d'effectifs dans les petits pays ;
- c) suggère que l'EQAP établisse un descriptif de fonctions en vue de définir le champ, le volume et la nature des responsabilités associées à ce poste ;
- d) prend note que l'EQAP va revoir la question de manière à prendre en compte les besoins des pays, et consultera de nouveau le PBEQ à une date ultérieure.

10. Conclusions concernant la modification du mandat du PBEQ

Le Sous-comité convient de modifier le mandat du PBEQ comme suit : « **Le PBEQ se réunit au moins douze (12) semaines avant la session du CRGA** » remplace « *Le PBEQ se réunit au moins huit (8) semaines avant la session du CRGA* ».

11. Conclusions concernant d'autres questions

Le Sous-comité prend note de la volonté de l'EQAP de consulter les pays pour fixer les dates définitives des épreuves du SPFSC en 2020.

Annexe B

Conclusions approuvées de la session extraordinaire du PBEQ, qui s'est tenue en mars 2020

Préambule

La session extraordinaire du Conseil océanien de la qualité de l'enseignement (PBEQ), Sous-comité du CRGA, s'est tenue le mercredi 18 mars 2020 en raison du report de sa cinquième réunion annuelle, initialement prévue du 16 au 20 mars 2020. Ce report a fait suite aux restrictions de déplacement dues à la pandémie de COVID-19, qui ont touché la plupart des pays membres, y compris les Fidji, où devait avoir lieu la réunion.

L'EQAP a dans un premier temps tenté d'organiser cette réunion par téléconférence et par Skype, mais des contraintes technologiques imprévues, s'agissant en particulier de l'établissement de lignes téléphoniques internationales avec les pays membres, ont fait échouer ce projet.

Il était important que l'EQAP recueille les observations et l'approbation du PBEQ afin que des travaux urgents puissent être menés en 2020, aussi une deuxième solution, basée sur la communication électronique, a-t-elle été mise en œuvre en remplacement de la réunion physique de l'EQAP. Les membres du PBEQ disposant déjà des documents remis en amont de la réunion, les observations nécessaires ont été recueillies en leur soumettant un ensemble de questions sur les différents points inscrits à l'ordre du jour. Deux versions du questionnaire ont été distribuées : 1) aux quinze pays membres (formulaire A) et 2) aux partenaires du développement œuvrant dans le domaine de l'éducation (version révisée, formulaire B). Les deux formulaires sont joints au présent document aux annexes 2 et 3.

Le présent relevé de conclusions de cette session extraordinaire vise à synthétiser les observations formulées par les membres du PBEQ afin que l'EQAP puisse avancer sur les travaux nécessaires, dans l'attente de l'approbation formelle des conclusions lors de la prochaine réunion officielle du PBEQ.

Participation

Au total, quatorze des quinze pays et cinq partenaires du développement œuvrant dans le domaine de l'éducation ont participé à cette session extraordinaire en répondant aux enquêtes électroniques. La liste complète des représentants des membres qui ont participé est fournie à l'annexe 1.

Questions soumises aux membres et réponse ou suite donnée

Question 1 : données et questionnaires relatifs aux systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE)

En vertu d'un accord passé entre la CPS et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), nous apportons un soutien actif à l'ISU en matière de collecte de données et de renforcement des capacités y afférentes de la région. L'EQAP dispose d'une équipe élargie responsable des données, qui est chargée d'assurer le suivi des questionnaires de l'ISU pour 2019 et les années précédentes. Trois pays ont répondu au questionnaire de 2019 et renvoyé les formulaires remplis à l'ISU. Les données extraites des questionnaires sont destinées à l'établissement, dans le courant de l'année, d'un rapport sur l'éducation pour le compte de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays membres du Forum. Il existe également un questionnaire intitulé « EMIS Situational Analysis Report » (rapport d'analyse de la situation sur le SIGE). Quatorze (14) des quinze (15) pays ont remis ce rapport. Les pays sont priés de passer en revue les informations qu'il renferme.

QUESTION : (réponse requise)

Dans le cadre de l'accord passé entre l'ISU et l'EQAP, nous encourageons vos correspondants chargés des données à mettre en copie l'équipe de l'EQAP responsable des données lors des échanges liés aux transmissions de données. Les membres du Conseil sont-ils disposés à inclure l'EQAP dans ce type d'échanges ?

Réponse ou suite donnée

- Tous les membres appuient cette recommandation.

Question 2 : données, produits statistiques des SIGE et Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique/Objectifs de développement durable (ODD)

Dix (10) pays ont établi des synthèses statistiques au cours des cinq (5) dernières années au moins. Cinq (5) pays n'en ont pas encore élaboré et quatre (4) pays devraient éventuellement actualiser les leurs. Les pays sont invités à commencer à travailler sur des indicateurs nationaux et relatifs au Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique et aux ODD, qui seront publiés dans des rapports nationaux de suivi sur l'éducation. Lors de notre réunion physique en juillet, nous évoquerons la diffusion de tableaux de données sur l'éducation permettant de calculer et de vérifier les indicateurs régionaux des ODD et du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique – une activité indispensable.

QUESTION : (réponse requise)

Disposez-vous, à l'échelon national, d'un processus de suivi de l'ODD 4 ?

Réponse ou suite donnée

- Neuf des quatorze pays indiquent disposer d'un système exploité directement au sein de leur ministère ou par une autre administration publique.
- Deux pays, dont les directeurs de l'éducation n'occupent leur poste que depuis peu, ne sont pas en mesure de fournir confirmation, de sorte qu'il est possible que des données soit recueillies de manière *ad hoc*.
- Deux pays n'ont pas de système en place.
- Un pays utilise un système qui n'intègre pas les indicateurs rattachés à l'ODD 4.

Question 3 : données, produits statistiques des SIGE et Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique/Objectifs de développement durable (ODD)

QUESTION : (réponse requise)

Quelle est l'aide dont vous avez besoin de la part de l'EQAP pour fournir les données nécessaires à l'établissement d'un rapport sur l'éducation dans le Pacifique ?

Réponse ou suite donnée

- Clarification des indicateurs et de la nature des données à saisir.
- Assistance et conseils concernant le processus.
- Aide à l'exploitation des données.
- Révision et harmonisation du système en place afin de permettre la saisie de données appropriées.
- Création éventuellement possible par l'EQAP d'un modèle de saisie des données aux fins du rapport.
- Clarification de la nature du rapport, de sa finalité et de ses destinataires.
- Aide technique nécessaire pour fournir l'outil SIGE.

Question 4 : données et SIGE

Nous pouvons également évoquer, lors de la réunion de juillet, la possibilité d'organiser un atelier régional sur les données – nous suggérons à chacun des pays de désigner un responsable des données et coordonnateur des ODD qui participera à l'atelier, prévu en fin d'année.

QUESTION : (réponse requise)

Avez-vous des remarques à apporter concernant notre proposition ?

Réponse ou suite donnée

- Les membres appuient la proposition d'atelier régional.
- Envisager la possibilité d'autoriser les pays à autofinancer la présence de participants supplémentaires.
- Harmoniser les objectifs de l'atelier prévu et les travaux sur les données du Cadre régional pour l'éducation dans le Pacifique.
- Ajouter aux objectifs de l'atelier le renforcement et l'établissement de synthèses statistiques sur l'éducation.

Question 5 : SPFSC

En vue de continuer à améliorer la qualité du programme SPFSC, l'EQAP s'est assuré les services de David Tout, du Conseil australien de recherche pédagogique (ACER), à qui il a confié la tâche d'évaluer la teneur et la gestion de la qualification offerte par le SPFSC et de formuler les recommandations nécessaires. [Un exemplaire du rapport y afférent est mis à votre disposition.] Le consultant de l'ACER a tiré un certain nombre de conclusions intéressantes et émis plusieurs recommandations à l'intention de l'EQAP, qui permettront d'améliorer encore la qualité de la qualification. Nous vous invitons à étudier deux de ces recommandations dans le cadre de cette réunion spéciale, et à charger l'EQAP de s'atteler aux activités et processus recommandés dans les mois à venir. Le constat dressé par le consultant de l'ACER corrobore les observations de l'EQAP et des ministres de l'Éducation : les élèves qui obtiennent de bons résultats au SPFSC sont acceptés dans différentes universités d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Cependant, il n'existe aucune reconnaissance officielle de la qualification susceptible d'être mise en avant sur le site Internet de l'EQAP, dans le manuel et sur les certificats du SPFSC ainsi que dans les documentations respectives des universités néozélandaises et australiennes, et il convient d'y remédier.

QUESTION : (réponse requise)

Souhaitez-vous que l'EQAP œuvre en faveur d'une reconnaissance officielle de la qualification offerte par le SPFSC auprès des conseils des universités de Nouvelle-Zélande et des conseils des différents États d'Australie chargés de la certification des qualifications ?

Réponse ou suite donnée

- Les membres approuvent la recommandation à l'unanimité.

Question 6 : SPFSC

Lors de ses échanges avec la personne responsable des inscriptions de l'Université du Pacifique Sud (USP), le consultant de l'ACER a constaté que l'USP disposait d'informations en partie obsolètes sur la qualification offerte par le SPFSC. Une relation de travail formelle permettrait d'ouvrir la voie à une actualisation régulière des informations pertinentes relatives au SPFSC dans les documents et sur le site Internet de l'USP. Cette collaboration portera également sur le rôle stratégique que l'EQAP pourrait jouer dans la région en ce qui concerne l'assurance qualité des programmes nationaux de 13^e année qui habilite les élèves de 13^e année à étudier à l'USP.

QUESTION : (réponse requise)

Le Conseil confie-t-il à l'EQAP la mission de s'employer à établir une relation de travail formelle avec l'Université du Pacifique Sud dans le but d'échanger des informations qui amélioreraient la qualité de la qualification offerte par le SPFSC ?

Réponse ou suite donnée

- Les membres appuient cette recommandation à l'unanimité.

Question 7 : fonds pour l'innovation

Aux fins de cette session, nous renvoyons à deux documents, intitulés « supplementary paper on the innovation funding » (document complémentaire relatif au fonds pour l'innovation) et « An EQAP innovation Project » (un projet d'innovation de l'EQAP). À l'issue de la session, chaque membre du Conseil sera invité à retenir une proposition en vue d'un financement par le fonds pour l'innovation. Qu'est-ce que l'innovation ? De manière générale, l'innovation consiste à modifier quelque chose d'établi (le statu quo) en y introduisant quelque chose de nouveau de sorte à améliorer un processus ou un service. Qu'est-ce que le fonds pour l'innovation ? Une partie des fonds octroyés par l'Australie au titre du plan d'activité de l'EQAP est allouée, chaque exercice comptable, à un ou plusieurs projets d'innovation. Ces fonds visent à financer des activités pilotes et innovantes auprès des pays, qui permettent à des acteurs motivés et impliqués de mener des projets utiles sans pour autant détourner l'attention des priorités et travaux essentiels.

Qu'attendons-nous de votre part ?

L'EQAP entend collaborer étroitement avec vous en vue d'élaborer une proposition pertinente de qualité. Les pays ont d'ores et déjà déterminé trois grands domaines :

- a. Encadrement scolaire*
- b. Évaluation en classe*
- c. Stratégies pédagogiques*

Pour commencer, nous vous invitons à choisir un domaine prioritaire pour votre proposition, puis à désigner une ou deux personnes de votre ministère qui travailleront avec nous sur l'élaboration de la proposition. Ces personnes doivent :

- a. connaître les objectifs, plans et priorités stratégiques du système éducatif national.*
- b. être en position de s'entretenir avec des cadres supérieurs au sujet de leurs priorités et idées novatrices.*
- c. disposer du temps nécessaire à l'élaboration de la proposition (par courriel et par téléphone).*

QUESTION : (réponse requise)

À l'élaboration de quelle proposition d'innovation souhaiteriez-vous participer ?

- Encadrement scolaire*
- Évaluation en classe*
- Stratégies pédagogiques*

Réponse ou suite donnée

- Les pays indiquent leur préférence et l'EQAP collaborera avec chaque groupe de pays aux fins de l'élaboration de la proposition retenue. Les choix suivants ont été arrêtés :
 - Encadrement scolaire – Trois pays
 - Évaluation en classe – Sept pays
 - Stratégies pédagogiques – Trois pays

Question 8 : document 13 relatif à l'atelier régional sur les politiques

Atelier régional sur l'élaboration de politiques. Cette question appelle une décision du Conseil quant à la proposition de l'EQAP d'organiser un atelier régional sur les politiques. La proposition repose sur deux nouveautés régionales, le Programme de détermination des niveaux de référence au service de la qualité de l'enseignement en Océanie (PaBER) et la banque d'information sur les politiques dans le Pacifique. Où en est l'élaboration de politiques éducatives dans la région ?

Comme certains d'entre vous, sinon tous, le savent, le Programme PaBER a été mené en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa et aux îles Salomon entre 2012 et 2016. Il a dans un premier temps été conçu dans le but de répondre à une préoccupation régionale face au trop grand nombre d'enfants qui quittent l'école primaire sans posséder le niveau nécessaire de lecture, d'écriture et de calcul. Les résultats régionaux de l'Évaluation régionale des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul (PILNA) ont confirmé ce problème.

Principales conclusions du Programme PaBER. Les recherches menées dans le cadre du Programme ont livré deux grandes conclusions. a. Premièrement, les politiques n'ont pas toujours été conduites comme prévu – il existe des décalages entre l'intention et la pratique politiques. b. Il s'est avéré difficile de mesurer l'impact de la politique en l'absence de plan de mise en œuvre, et un manque de données fiables a été observé. Banque d'information sur les politiques dans le Pacifique. À l'issue de sa réunion de 2019, le PBEQ a notamment décidé de mettre en place une banque d'information sur les politiques dans le Pacifique. Le dispositif est désormais opérationnel et les pays peuvent commencer à enregistrer leurs politiques dans l'espace qui leur est réservé. Une question importante que nous devons nous poser est celle des préparatifs à effectuer avant d'enregistrer nos politiques dans la banque. Besoin d'un atelier

régional sur les politiques. Les conclusions du Programme PaBER confirment le décalage qui existe entre les intentions et les réalisations politiques dans les trois pays. Cela pourrait-il être le cas dans d'autres pays ? De quelles manières l'EQAP pourrait-il aider les pays à détecter ces décalages entre l'intention et la pratique politiques ? Les expériences passées montrent qu'en l'absence de politique, la pratique et, plus encore, la « façon de faire habituelle » font office de « politique implicite » la plupart du temps. L'objectif premier de cet atelier régional sera de renforcer les capacités et les compétences des pays membres en matière de révision et d'élaboration de politiques éducatives. L'EQAP formera également les pays membres à l'utilisation de nouveaux cadres et outils qui permettent d'améliorer l'analyse et l'évaluation de l'impact des politiques en dégagant les caractéristiques d'une politique fructueuse et en tirant les enseignements des échecs. Et surtout, l'atelier abordera l'emploi de différentes stratégies en vue d'une collaboration efficace avec les parties prenantes.

QUESTION : (réponse requise)

Les membres éprouvent-ils le besoin et le désir de suivre un atelier régional sur l'élaboration des politiques ?

- Oui*
- Non*

Réponse ou suite donnée

- Quatorze des dix-sept membres sont favorables à l'organisation d'un atelier régional sur l'élaboration des politiques.
- Des remarques supplémentaires sont formulées concernant :
 - le besoin de conseils sur l'élaboration/la formulation de politiques éducatives à l'échelle nationale ;
 - l'appui de cette initiative sous la forme d'une action continue plutôt que d'un atelier ponctuel, compte tenu des précieux enseignements tirés des conclusions du Programme PaBER ;
 - la nécessité de consulter dans un premier temps l'Institut de l'éducation de l'USP en vue d'étudier une approche collaborative, étant donné les travaux déjà existants à ce sujet dans la région, comme demandé par la Conférence des ministres de l'Éducation des pays membres du Forum de 2010.

Question 9 : banque d'information sur les politiques

Renvoi au document 5 concernant la banque d'information sur les politiques éducatives dans le Pacifique.

Qu'est-ce que la banque d'information sur les politiques dans le Pacifique ?

La banque d'information sur les politiques dans le Pacifique est une banque de données régionale qui renferme des informations facilement accessibles, administrées et mises à jour régulièrement sur les politiques éducatives des pays membres. Elle sert de guichet unique permettant aux pays d'échanger, d'apprendre et de mettre en œuvre les meilleures pratiques de la région visant à améliorer la qualité de l'éducation par des interventions politiques. Où en est la banque d'information sur les politiques dans le Pacifique ? Le dispositif est désormais opérationnel. Sa page d'accueil principale est présentée à l'annexe du document 5. Chaque pays disposera de sa propre page d'accueil, dont l'accès sera restreint et soumis à autorisation. L'EQAP a testé le dispositif en consultant les politiques éducatives de quelques pays, avec succès (voir l'annexe).

Quels sont les objectifs à long terme de la banque d'information ?

Trois grandes phases sont prévues. Nous nous trouvons actuellement dans la phase 1 : nous avons mis au point le dispositif, que nous nous employons maintenant à alimenter en politiques nationales. La phase 2 consistera à former des correspondants nationaux. Dans le cadre de la phase 3, les pays s'approprient la banque d'information avec l'appui consultatif et technique constant de l'EQAP.

Qu'attendons-nous de votre part ?

La banque d'information est désormais au point et le Conseil est invité à désigner un correspondant national qui collaborera avec l'EQAP.

CORRESPONDANT (nom et coordonnées)

Réponse ou suite donnée

- Tous les pays désignent un correspondant et indiquent ses coordonnées.
-